



Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) - Morbihan

Dernière modification le 22 octobre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : 02 97 46 57 67 (tel:0297465767)

Courriel : direction@safer-bretagne.fr (mailto:direction@safer-bretagne.fr)

Site web : <http://www.safer-bretagne.fr> (http://www.safer-bretagne.fr)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse postale

Maison de l'Agriculture
Avenue Borgnis Desbordes
BP 398
56009 Vannes Cedex

Missions

Créées par la loi d'orientation agricole du 5 août 1960, les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural sont des sociétés anonymes, sans but lucratif, avec des missions d'intérêt général, sous tutelle des ministères chargés de l'Agriculture et des Finances. Les Safer permettent à tout porteur de projet viable, qu'il soit agricole, artisanal, de service, résidentiel ou environnemental, de s'installer en milieu rural. Les projets doivent être en cohérence avec les politiques locales et répondre à l'intérêt général. Les Safer développent l'agriculture, protègent l'environnement, les paysages, les ressources naturelles et accompagnent les collectivités territoriales dans leurs projets fonciers.

Responsable(s)

- **Chef du service départemental**
Stéphane CAIL